

14 SEPTEMBRE 1926

---

*En douze mois le Canada aura traversé deux élections générales. C'est une tourmente. Si du moins les Canadiens y trouvaient leur compte! L'Action française s'intéresse particulièrement à la part d'influence que le vote du 14 septembre peut apporter aux gens de sa race.*

*L'Action française croit que la Confédération a été basée sur l'existence de deux éléments ethniques, les Canadiens français et les Anglo-canadiens. L'Action française se plaît à proclamer que la Confédération ne saurait se maintenir sans demeurer fidèle à cette origine, sans conserver à ces peuples différents tous les droits, tous les avantages que la lettre et l'esprit de la Constitution de 1867 leur garantit aux points de vue religieux, langue, instruction publique.*

*C'est à force d'intelligence, de dévouement, de luttes, que les nations conservent leur caractère distinctif. Les Canadiens ont vérifié à leurs dépens la justesse de cette observation. La liberté se prend; elle se garde. Les Canadiens français doivent devenir des maîtres dans tous les domaines. Ils doivent exercer partout une influence notable. Puisque politique il y a, puisque le système parlementaire est à la base de notre vie publique, puisque l'action politique exerce un empire considérable sur les destinées de notre pays, les Canadiens français doivent jouer dans la politique un rôle de premier plan.*

*A la Chambre des Communes il faut des députés canadiens-français capables, à l'occasion, de maintenir l'esprit de la Confédération, sauvegarder au Canada les droits de la minorité française et catholique. Que les électeurs canadiens-français, dans tous les comtés où la chose est possible, élisent un des leurs. Qu'ils choisissent des Canadiens français qui les honorent et les servent par leur intelligence et leur connaissance des intérêts de leur race, par leur caractère et leur dignité de vie.*